



PERMANENCES ASSURÉES CHAQUE SEMAINE

- /// Agent d'accueil
- /// Police municipale
- /// Police nationale
- /// Écrivain public
- /// France victimes 21
- /// Conciliateur de justice
- /// AMACOD
- /// Élu(e)s
- /// CIDFF 21

ESPACE ANDRÉ GERVAIS

maison de
la tranquillité locale

- Accueil
- Orientation
- Accès aux droits
- Conseils
- Aide personnalisée, gratuite et confidentielle pour les Dijonnais victimes de nuisances, d'incivilités ou de discriminations.

Boulevard Gaston Bachelard - À l'angle de la rue Maurice Maréchal
(Quartier Fontaine d'Ouche)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tél. : 03 80 48 89 11



dijon.fr



AGENT D'ACCUEIL

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h.

Accueil et analyse de la demande afin d'informer et orienter avec pertinence. Prise de rendez-vous et accompagnement numérique à l'enregistrement des pré-plaintes en ligne.

POLICE MUNICIPALE

Lundis, mercredis et
vendredis de 9h30
à 11h30, sans RDV.

Conflits du quotidien, prévention, intervention sur l'espace public. Présence permanente sur le quartier Fontaine d'Ouche selon une approche de proximité.

POLICE NATIONALE

Mardis et jeudis
de 11h30 à 12h,
sans RDV.

Sécurité publique.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Lundis et jeudis,
de 9h à 12h, sur RDV.

Rédiger une lettre, remplir un dossier, répondre à un courrier, comprendre un document.

FRANCE VICTIMES 21

Mardis de 9h à 12h,
sur RDV.

france-victimes.fr

Informers sur les droits, aide et soutien aux victimes d'infractions pénales : atteinte à la personne (abus à caractère sexuel, agression psychologique ou physique, harcèlement, injures, violence intrafamiliale...), atteinte aux biens (vol, dégradation, escroquerie, abus de confiance...), accident de la circulation...

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Auxiliaire de justice assermenté

Mardis de 9h à 12h,
sur RDV.

justice.gouv.fr
conciliateurs.fr

Favoriser un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne dont le préjudice financier n'excède pas 5 000 €. L'accord assuré est officiel mais reste confidentiel.

Litiges concernés : relations entre bailleurs et locataires, entre commerçants, entre particuliers, litiges de la consommation, problèmes liés à la copropriété et/ou aux troubles de voisinage.

AMACOD

Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations

Jeudis de 9h30 à
11h30, sans RDV,
pour un 1^{er} accueil.

amacod-dijon.fr

Orientation vers une structure compétente et/ou proposition d'accompagnement individuel pour toutes les personnes victimes de discriminations : proposition de médiation en vue d'une solution amiable, mise en relation avec un avocat de la commission ou une association (La Cimade, Cap emploi 21, CIGaLes, DFO media 21...), accompagnement lors de procédures juridiques...

ÉLU(E)S

Les 1^{ers} mercredis
de chaque mois
de 10h30 à 12h,
sans RDV.

Permanence de **Nathalie KOENDERS**, 1^{ère} adjointe au maire déléguée à la tranquillité publique et **Vincent TESTORI**, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique et à la médiation.

CIDFF 21

Centre d'information sur le droit des femmes et des familles de Côte-d'Or

Un juriste assure une
permanence le 3^{ème}
mardi de chaque
mois de 9h à 12h,
sur RDV.

cotedor.cidff.info

Prise en charge globale des femmes et des familles : accès aux droits et à la santé, lutte contre les violences sexistes, vie familiale et soutien à la parentalité, éducation et citoyenneté...

Prise de RDV au 03 80 48 90 28 ou par mail à secretariat.cidff21@hotmail.fr